

Dresde le 7 août 1813.

Confidentielle

Messieurs le Duc,

Vous vous rendez avec le Comte de Starbomsky chez le Comte de Metternich vous lui remettrez la note officielle jointe à ma Dépêche N^o 7. en lui disant ce que composent les circonstances, comme si vous n'aviez pas reçu la présente lettre & en relisant par vos instructions vos instructions.

Vous lui direz passer quelque temps vous ferez ensuite demander à M^r De Metternich un rendez vous, vous lui direz que la négociation officielle ne peut plus que terminer en longuement, et qu'il est difficile d'en espérer aucun succès, d'après les principes des Principaux tant que M^r D'Arstott, que si l'allié desirait commencer la hostilité, que S. M. elle-même le désire, et qu'en effet si l'Autriche est neutre, il y a long temps que nous lui sommes infiniment supérieur; qu'en conséquence, S. M. a intérêt à ne pas différer la hostilité afin de ne se pas trouver gêné par l'Autriche. que si l'Autriche n'est pas neutre et prend ~~un~~ parti contre nous, S. M. a encore intérêt à ne pas différer la reprise de la hostilité, parce que l'armement de l'Autriche de la Prusse et de l'allié, s'auront tout le jour et que ce seroit un avantage proportionnellement aux de S. M. qui a réuni la grande masse de ses moyens, dont l'Autriche n'aurait eu que le tiers, qu'il n'y a donc pas de difficulté la de S. M.

que l'Empereur d'Autriche se mettant contre la France attira la guerre dans son état, que cela formera une combinaison dont l'Autriche et la France seront victimes, puis que la Russie se ligera indubitablement, comme cela arriva dans toute la coalition, que la guerre et la Paix resteront entre l'Autriche et la France.

que l'Empereur vous a ordonné par une voie extra ministérielle de faire la présente démarche tout sans le prier de ne point parler au Comte de Starbomsky qui n'en sait rien; qu'elle a pour objet de savoir de quel manière l'Autriche entend que la paix peut se faire, et si l'Empereur Napoléon adhérant à ses propositions, l'Autriche ferait cause commune avec la France, ou si elle resterait neutre; qu'il n'est pas ici question de négociation, mais d'une ouverture toute de confiance, dit imminence par de l'Autriche si elle veut que ce serait renouer au but auquel l'Autriche dit vouloir atteindre qui de n'y pas répondre sans raison, que cette même démarche restera toujours secrète, et qu' aussitôt que l'Empereur Napoléon sera certain du mot de l'Autriche il donnera en conséquence des instructions à ses Principaux, que par ce moyen la paix ou la guerre sera décidée, en même temps que la simplicité de cette démarche porte avec elle le cachet de l'honneur qui la fait faire, et de toute sa fermeté; que M^r De Metternich doit donc pondre qu'il faut de mettre à la disposition limite et ne rien proposer qui soit des honorant pour l'Empereur Napoléon que M^r De Metternich aura peut être besoin de 24 heures, qu'on désire dans ce 24 heures écrire les conditions sous la d'écrite, que dans trois jours une réponse sera donnée et que par là tout le embarras du Congrès et toutes les difficultés qui l'obligent seront dissipés.

que l'Empereur Napoléon se trouve dans un état de guerre plus brillant qu'il ne pourra jamais être, mais que comme il n'est pas indigne dans la politique, avant de bouleverser son alliance avec l'Autriche et de détruire un système que les deux puissances avaient regardées comme devant fonder un jour leur sécurité commune, et qu'elles ^{seulement} à appuyer sur des sentimens personnels, il veut savoir la question, et en bien peser l'avantage et le inconvénient. Si M^r De Metternich le désire, vous donnerez votre parole que jamais il ne fera question de cette démarche; qu'il doit voir par la manière dont cela se fait, qu'on veut en finir promptement, que S. M. désire que M^r De Metternich soit très fier de l'approbation de l'Empereur d'Autriche avant de faire réponse, que pendant ce temps on peut toujours pousser la négociation officielle et arriver à échanger le pouvoir, si est possible, puis que si l'on pourroit être d'accord avec l'Autriche sur les principes de la paix, ce commencement de négociation seroit toujours utile. S. M. suppose qu'alors les puissances ^{enverront} l'autre Principaux.

vous demanderez avant de faire cette ouverture à M^r De Metternich que ce que vous allez dire ne soit redit qu'à l'Empereur, et ne soit transmis à aucune des autres puissances alliées, de même que vous aurez donné votre parole que tout ce qui se dira dans cette entrevue sera sous la foi la plus inviolable.

quoique V. E. soit autorisée à donner un délai de 24 jours la réponse de M^r De Metternich vous ne devez pas moins le presser de répondre plutôt

Si cela est possible, on ne peut pas connaître trop promptement à quelle condition l'Autriche s'engagera à soutenir la paix, puisque c'est sur cette connaissance exacte que seront réglées les dispositions qu'il est important de prendre sans retard. il conviendrait de faire entrer dans les conditions, quelques stipulations sur ce que feraient les puissances contractantes pour porter l'Angleterre à reconnaître des principes plus favorables à la liberté de la navigation.

Vous devez vous attacher, M^r. le Duc, à bien faire comprendre à M^r. De Metternich qu'il ne s'agit pas de se faire en répondant à une démarche aussi loyale, que si les ouvertures qu'il fera ne sont considérées par lui que comme un premier acte de négociation, elle ne menant à rien, que si elle fond incompatible avec l'honneur de S. M. elle ne pourront avoir aucune suite; qu'aujourd'hui que toutes les questions doivent être parfaitement entendues, il ne peut y avoir de difficultés d'opinion d'intention positives; que si ces intentions comme elles peuvent l'être, et comme il est de véritable intérêt de l'Autriche qu'elle le sçait, sont pour S. M. compatibles avec sa position, et son honneur, elle diviendront la base des négociations, les propositions que S. M. fera faire d'abord au congrès seront réglées d'abord, et combiées de manière à rentrer facilement et entièrement dans celles qui auront été devant convenues entre elle et l'Autriche, et qui conduiront au traité de paix.

8 août 1813.

Je reçois votre lettre du 6 que m'apporte M^r. Renard, je me suis hâté de la mettre sous le yeux de S. M. G^r.

Copie d'une lettre confidentielle du Duc de Bassano.
Dresde le 8 août 1813.

Confidentielle.

Monsieur le Duc,

Je reçois votre lettre du 6 que m'apporte M^r. Renard, j'ai été hâté de la mettre sous le yeux de S. M.

Vous rendez compte de l'ouverture que vous avez faite à M^r. De Metternich, en exécution de l'ordre que j'ai vu avoir transmis particulièrement par ma lettre de S. M^r. De Metternich a observé qu'il eût été plus simple que S. M. proposât ce qu'elle juge convenable, vous avez répondu que le Cabinet autrichien sait sans doute qu'elle fonde les prétentions qu'il ne soutiendrait pas, cette réponse est très juste, car ce sont en effet les prétentions que l'Autriche soutiendrait que nous désirons connaître. L'Empereur est prêt à faire la guerre, mais il désire éviter la guerre avec l'Autriche, et si elle doit avoir lieu, elle souhaite savoir du moins pourquoi et à quel état. C'est donc à l'Autriche à dire son ultimatum. Si S. M. avait du faire une proposition, sa base aurait été simple; ce serait l'uti possidetis ante bellum. S. M. croit cette base juste, et si la guerre doit continuer, il arrivera un moment où nos ennemis se feroient eux-mêmes de pouvoir l'obtenir.

J'ai aussi mis sous le yeux de l'Empereur le passage de votre lettre particulière du même jour; par laquelle votre Excellence me demande des instructions sur le cas où l'Empereur d'Autriche voudrait vous parler; sur celui où l'on proposerait de faire venir M^r. Hardenberg et de Metternich comme les seuls qui pourraient trancher toute difficulté sur la question; enfin sur le cas où l'on vous proposerait d'aller au quartier général Russe avec M^r. De Metternich.

Ce dernier cas n'est nullement probable, mais si il arrivait, il serait fort naturel qu'il vous trouvât sans instruction, et que vous attendiez avant de faire une telle démarche le temps nécessaire pour demander et recevoir l'ordre.

Quant au premier cas, vous n'auriez aucun motif pressé de vous rendre auprès de l'Empereur d'Autriche, mais vous ne s'avez pas la pensée de S. M. sur les conditions de la paix. Votre but est de chercher à connaître celle de l'Autriche et l'ultimatum au delà duquel elle veut faire la guerre. Dans la conduite de ces incidents importants dont vous avez été particulièrement chargé, vous devez tendre à ce que l'Autriche s'explique bien, à ce qu'elle réduise les conditions de son ultimatum aux moindres termes possibles; vous devez les discuter comme de vous-même, et insister pour faire mettre de côté celles qui seraient inadmissibles. Elle doit varier selon le parti que l'Autriche prendrait pour les soutenir être plus étendue dans le cas de ce cas, si elle se rangeait de notre côté, être plus restreinte si elle restait neutre, tel

est, Monsieur le Duc le double aspect sous lequel cet objet se présente. votre tâche en général est dans la tâche de l'ouverture que vous avez faite, est d'annoncer la proposition qui conviendrait à l'Autriche, d'insister fortement et longuement pour réduire le plus possible les prétentions, de diriger et d'approfondir la discussion de manière à pénétrer, et à pouvoir nous faire connaître les choses auxquelles l'Autriche tiendrait obstinément, et celles qu'elle pourrait modifier, attendu on abandonnerait. Vous aurez à faire sentir pour l'avenir non seulement à S. M. Impériale, mais encore à ne point exagérer les prétentions qu'elle finit inévitablement il y aurait à s'engager dans une guerre pour de voir auxquelles nous consentirions peut être à ne pas nous opposer, ou pour d'autre que l'Autriche, n'aurait pas un intérêt réel à soutenir, je puis V. E. de ne pas perdre de vue que S. M. s'attend que vous lui enverrez la proposition positive de l'Autriche écrite par vous sous la dictée de M. De Metternich et accompagnée de l'opinion que vous aurez prise de l'importance qu'elle attache aux unes et aux autres.

Il me reste à m'expliquer sur le cas prévu dans votre lettre particulière où l'on proposerait de faire venir MM. De Hardenberg et De Metternich comme les seuls qui puissent trancher de suite les questions. Je remarquerai d'abord que cela n'a rien de commun avec la démarche que vous avez faite auprès de M. De Metternich; c'est une ouverture, et non pas une négociation, c'est une ouverture qui ne s'adresse qu'à l'Autriche dont nous avons voulu connaître le vœu pour nous en tenir, nous entendre avec elle sur les bases à poser et à soutenir; en fait ce n'est pas d'une négociation qu'il s'agit avec la Russie et la Prusse, qui ne négocient pas, c'est un accord avec l'Autriche pour la négociation que nous avons voulu établir, nous n'avons en cela rien à faire avec les ennemis. C'est le vœu de l'Autriche que nous voulons savoir, tel est le fait exact, et tel fond à peu près les termes de l'instruction qui vous ont été donnée pour une démarche confiée à vous seul. ce n'est pas comme l'Empotentiuaire que vous vous êtes adressé à M. De Metternich, puis qu'autrement M. De Narbonne aurait concouru à votre démarche et le fait n'aurait pas été demandé et couvert de part et d'autre. C'est comme étant investi de la confiance de l'Empereur et ayant crû de plus demander et recevoir l'explication que vous provoquez en son nom. Si la Russie et la Prusse veulent faire intervenir MM. De Metternich et De Hardenberg dans la négociation officielle, elle en font parfaitement les ministres et nous n'avons rien à opposer. La négociation officielle entre les Principautés doit suivre son cours naturel et son ne devez pas la faire sortir de la marche ordinaire.

Je vous ai écrit, Monsieur le Duc, dans une lettre du 7 que la prolongation de l'armistice n'avait aucun avantage pour nous, cela est parfaitement exact. nous ne gagnerions rien à différer d'un jour la restitution si elle doit avoir lieu en supposant que l'armistice soit dénoncée le 10. on ne se battra pas avant le 18, ce qui nous donne bien près du mois de 7 br et le 12, 80000 hommes venant de Wurzburg devant arriver à Bona ils seront remplacés à Wurzburg par d'autres troupes qui arrivent d'Espagne et de France.

D'après les rapports de nos agents à Londres, nous sommes portés à penser que l'Autriche a traité avec l'Angleterre, je me vous en informe que pour votre gouvernement, et comme un aperçu qui peut vous être utile pour apprécier les discours de l'Autriche et sa conduite.

J'ai l'honneur de vous en être
 Signé le Duc De Bassano.

Le Duc De Bassano au Duc De Vienne.

Monsieur le Duc
 Dresde le 10 août

Confidentielle

J'ai reçu hier à 3 heures après midi votre lettre du 8 et j'en suis impatient de la mettre sous les yeux de l'Empereur. la réponse que S. M. m'a ordonné de vous faire vous parviendra, dans la nuit la question de la paix peut donc être décidée le 11 ou le 12.

S. M. a pesé la proposition de l'Autriche.

notre premier intérêt, et c'est le Danemark. Dans tout arrangement qu'on voudrait à faire, l'intégrité de son territoire doit être garantie.

notre second intérêt, c'est la Saxe, il faut, si elle doit perdre le Duché de Varsovie qu'elle en soit indemnisée.

Vous êtes autorisé à signer avec M. De Metternich pour servir de base

4.
à la négociation de la paix, une convention qui en exposera ces deux points
soit conforme aux intentions de S. M. telle qu'il en est commandé de les exposer.
L'Empereur est décidé :

1^o non pas à céder le Duché de Varsovie qui ne lui appartient pas, mais
à le laisser cédé à la Saxe, il consentira d'ajouter à l'aidant à Dantzick l'existence
de ville libre pour la protection de tout ce qui suit avec, à un retrait fort étendu, et
à en détruire les fortifications, mais la cession, mais la cession du Duché ne
pourra se faire que par la Saxe, vous remarquerez d'abord que la présence d'un
Ministre du Roi sera nécessaire, cette cession ne pourra avoir lieu qu'au moyen
d'une indemnité, vous demanderez pour cette indemnité Berlin avec tout le
territoire prussien qui en dépend de l'Odér, et les places fortes.

2^o à offrir les provinces Illyriennes à l'Autriche C'est à dire le territoire
de ces provinces tel qu'il est déterminé sur la Carte en jointe par la ligne
A B C. S. M. ne peut céder ni l'Esclavie, ni Trieste, ni le comté de Gorice, ni
Villach. par conséquent, c'est l'Esclavie qui lui appartient, ce sera cédé Venise, par conséquent
c'est Trieste ce serait l'exposé sans cesse à discussion d'autorité, elle ne
peut céder Gorice, par conséquent la possession d'un seul indifférent la possession
de l'autre. et que le comté de Gorice est Italien. Villach, par conséquent pour
Villach le Tyrol est compromis et nos communications interrompues, celles
de l'Autriche par mer seront établies, ce qui lui rendra des provinces
Illyriennes, comprendra même de ce qu'elle avait perdu à la paix de Vienne
dont S. M. ne veut qu'une très petite partie, Raguse et tout le littoral
les îles de la Dalmatie, l'Autriche aura recouvré de ce côté au delà de ce
que lui avait coûté la guerre de 1809.

3^o quant à Hambourg Lubeck, le Hanovre, le Protectorat de la
confédération du Rhin, ce sont des questions qui ne peuvent pas être traitées
sérieusement aujourd'hui.

Le projet d'art. **A** est joint en double système.

Vous ne manquerez pas de faire sentir que les affaires se trouveront
ainsi arrangées au nord et au midi, la Prusse n'aura plus rien à regretter,
et à demander du côté de Magdebourg, elle devra recouvrer sa population
la population sera augmentée de plusieurs millions d'habitans par l'acquisition
du Duché.

L'Autriche recouvrera ses communications par mer sans avoir une
possession par qui lui donne des accès sur l'Italie.

L'Europe sera ainsi placée dans une position stable et durable pour la
paix maritime.

Vous ferez observer si la Suède doit entrer dans la pacification, qu'elle doit
céder la Goudehoupe, nous ne pouvons pas faire la paix avec une puissance
qui aurait acquis d'une telle manière une des nos possessions.

Vous discuterez long temps, vous débattrez ^{pour} toute question avec le
Comte de Metternich, vous ferez sentir que si la Prusse conservait Berlin en acquiesçant
le Duché, elle voudrait bientôt Magdebourg et Cassel, ce qui entraînerait de
nouvelles guerres dans lesquelles il serait possible que l'Autriche par le même principe
l'empêcher la Prusse d'être compromise, pourrait vouloir prendre part.

M^r de Metternich fera sans doute l'objection que la conservation des places
de l'Odér serait offensive contre la Prusse, après avoir résisté, vous proposerez de
convaincre que nous les demandons, comme nous demandons Dantzick.

La rédaction du premier projet est susceptible de toute espèce de variation
telle que celle relative à la démolition des places, pourvu que la clause de
l'indemnité à la Saxe au moyen du territoire Prussien sur la rive gauche de l'Odér
soit admise, vous pouvez consentir à ce que l'Autriche ait une partie du Duché
de Varsovie ce qui ne nous est pas indifférent, car nous aimerions mieux qu'il
reste tout entier à la Prusse; mais ce n'est pas une considération qui puisse
empêcher de traiter.

Si vous pensez que la négociation ne puisse aller à bien avec ce projet
vous en viendrez aux conditions établies dans le projet **B**.

Vous demanderez que l'indemnité de la Saxe consiste dans les enclaves
que l'Autriche et la Prusse possèdent y compris Crossen qui est un véritable
enclave, et dans une rectification de frontière qui lui donne un territoire de
800,000 âmes.

Il a déjà été remarqué qu'il ne peut être question ni dans l'un

ni d'autre des projets du protectorat de l'Allemagne. ce serait une condition de honneur pour S.M. D'ailleurs c'est un objet tout à fait insignifiant puisque le protectorat est un fait qui tient à la nature des choses.

Si le premier projet n'est pas admis, le second est encore rejeté, sans qu'il puisse avoir d'autres effets que quelqu'un s'en rend compte, vous déclarerez que vous ne pouvez pas vous entendre, que la négociation confidentielle est terminée et que vous restez à Prague pour attendre l'issue de la négociation officielle, c'est à dire jusqu'à ce qu'on vous oblige à en sortir en déclarant que le congrès est dissout.

S. M. juge convenable que vous ayez dans vos entretiens avec M. De Metternich beaucoup de simplicité et de fermeté. vous lui ferez comprendre qu'il a deviné juste, que la démarche que vous avez été chargé de faire est une démarche de force et non d'adresse. C'est un compte que S. M. a voulu se rendre à elle-même et comme elle ne se dissimule pas que la lutte durera plusieurs années, elle devait pour l'acquit de sa conscience faire tout ce qui était possible.

Vous aurez soin de ne rien remettre par écrit à M. De Metternich, mais vous vous bornerez à rédiger avec lui le projet que vous ferez dans le cas de signer.

Il sentira facilement qu'il ne vous convient pas plus qu'à lui que ce qui se passe entre vous soit public, mais il n'est pas dans votre intérêt d'apprendre aux Polonois et aux Hongrois que vous les aviez abandonnés.

Lorsque le cas sera, si vous parvenez à vous entendre avec M. De Metternich, auront été arrêtés entre vous, il faudra que les difficultés pour le congrès soient levées, et que l'on consente à la négociation en ~~bonne~~ ^{bonne} au reste, la position où on se trouve réciproquement aujourd'hui se modifiera nécessairement alors, puis qu'il faudra admettre un plénipotentiaire saxon pour régler la cession du Duché de Varsovie, et qu'il est probable que la Russie et la Prusse auront de véritables plénipotentiaires chargés de régler les détails importants de l'exécution. D'ailleurs toujours dans l'hypothèse de la conclusion de l'arrangement dont vous êtes occupé, vous préférez de beaucoup tout traiter avec l'Autriche et par son intermédiaire, plutôt que de négocier avec des plénipotentiaires qui n'ont pas le pouvoir de parler, et qui ne communiquent que par des notes adressées au médiateur.

En supposant, Mr le Duc, des bases arrêtées entre M. De Metternich et vous, je dois vous prévenir, que je comprends, qu'après avoir discuté la condition en question, avoir même arrêté la rédaction avec M. De Metternich, vous pourriez avant de signer, m'expédier le projet pour qu'il soit mis de nous en sa possession de l'Empereur. C'est l'intention de S.M. qu'elle m'ordonne de vous faire connaître, un retard de 36 heures sera sans conséquence lorsque les bases seront convenues, et surtout d'après les explications dans lesquelles S.M. est entrée sur le Comte de Bubna, et qui ont fourni un gage immédiat et direct de son intention.

Si vos ouvertures n'aboutissent pas de résultat je désire que vous me renvoyez cette dépêche, et tout ce que je vous ai écrit sur le même objet, afin qu'il n'en reste aucune trace ailleurs que dans le cabinet. /

Conditions auxquelles l'Autriche regarde la paix comme établie.

- Dissolution du Duché de Varsovie, et sa répartition entre l'Autriche, la Russie et la Prusse; par conséquent d'Autriche à la Prusse.
- Établissement de Hambourg et Lubek comme villes libres anseatiques.
- Arrangement éventuel et lié à la paix générale sur les autres parties de la 3^e Division militaire, et sur la renonciation au protectorat de la Confédération du Rhin, afin que l'indépendance de tous les souverains actuels d'Allemagne se trouve placée sous la garantie de toutes les grandes Puissances.
- Reconstruction de la Prusse avec une frontière visible sur l'Elbe.
- Cession des provinces Hongroises à l'Autriche.

Garantie réciproque que l'état de possession des puissances grandes ou petites, tel qu'il se trouvera fixé pour la paix ne pourra être changé en cela par aucune d'elles. /

La Saxe devrait le Duché de Varsovie à la Prusse contre un équivalent entre l'ode et l'Elbe. avec Stetin, castin, Glogau.

Dantzick ville libre sous la protection de toute les puissances, les troupes françaises retirées, les fortifications démolies.

Les provincesillyriennes à l'Autriche avec la Dalmatie et Serblan ainsi que Raguse. L'Esrie, Trieste, Gorice et Villach resteraient à la France en finissant une ligne tirée de Goldsberg frontière de la Carinthie à Rosario sur le Quarnero.

L'intégrité du Danemarck.

Hambourg et Lubec sont des questions qui ne peuvent être traitées aujourd'hui.

Celle du Protectorat serait une humiliation au fait indifférent, puisqu'il tient à la nature des choses.

Si la Suède entre dans la pacification, elle ne peut garder le Guadeloupe.

Le Roi de Saxe enverrait un S'Empotentiaire.

Esder Petrie, c'est esder Venise.

Trieste, c'est l'exposé à de difficultés d'autorité pour aller en Dalmatie.

Gorice est Italien, gardant Trieste, il faut Gorice.

Jan Villach, le tyrol est compromis, la communication interrompue.

en 1809.

A

Le Duc de Vienne Grand Censeur de l'Empereur S'Empotentiaire de S. M. pour la négociation de la paix, et le Comte de Metternich, spécialement autorisés par leurs Souverains respectifs, sont convenus d'un article ou après pour aider à la marche de négociation.

Article 1^{er} Il n'y aura plus de Duché de Varsovie, le territoire qui le constituait dans son état actuel appartiendra à la Prusse.

Art 2. La ville de Dantzick sera ville libre, elle pourra se fortifier dans son mur, et dans l'étendue de son territoire, la garnison française l'évacuera, et les fortifications démolies.

Art 3. Le Roi de Saxe sera indemnisé de la perte du Duché de Varsovie, au moyen de la cession du territoire qui appartient à la Prusse sur la rive gauche de l'ode, y compris les places de Stetin, Custin et Glogau.

Art 4. Les provincesillyriennes seront cédées à l'Autriche depuis sa frontière actuelle jusqu'à une ligne tirée de Goldsberg frontière de la Carinthie à Rosario sur le golfe de Quarnero.

Art 5. L'intégrité de l'état de S. M. le Roi de Danemarck sera garantie.

Art 6. Les présents articles demeureront secrets entre les deux Ministres parties contractantes.

B

Article 1^{er} Il n'y aura plus de Duché de Varsovie, et sera disposé du territoire qui lui appartient entre l'Autriche, la Prusse et la Russie dans la proportion dont il sera ultérieurement convenu.

Art 2. même que dessus.

Art 3. Le Roi de Saxe sera indemnisé de la perte du Duché de Varsovie au moyen de l'enclaver autrichien et Prussien, et d'une ratification de frontière laquelle procurera à la Saxe un territoire de 500,000 habitans pris en Silésie et en Prusse.

Art 4. même que l'autre.

Art 5. - - - Idem

Art 6. - - - Idem

11^o à la marge sur les deux.

Il est inutile de dire que toute autre rédaction nous convient, nous sommes de bonne foi, nous n'avons pas de double langage, et tout ce qui tend au but est dans nos convenances.

Garder la montagne d'Orica, le deux revert.

Le Duc de Bassano au Duc de Vienne

M^{le} le Duc,

De Vienne le 11 août 1809

M^{le} De Chabot m'a remis cette nuit la lettre dont V. C. l'avait chargé, j'ai lu toutes les deux du 9.

La première est une réponse à la mienne du 8. je vois, M^{le} le Duc,

que nous nous sommes parfaitement entendus sur la question que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. il en est deux encore sur lesquelles vous desirez connaître l'intention de l'Empereur, vous demandez ce que vous devez faire si vous ou donne vos passeports. Vous devez sans doute, M^{le} Duc, le recevoir et porter, vous demandez ce que vous devez faire si on ne vous les donne point et si l'on vous annonce qu'il n'y a plus de congrès. Dans ce cas vous devez encore partir, sans être obligé toute fois de vous presser, et en faisant ce que les circonstances vous mettront dans le cas de considérer comme le plus raisonnable. vous ne pourrez pas nier qu'il n'y a plus de congrès, lorsque le Médiateur vous l'aura déclaré.

Cette manière devoit s'appliquer à votre qualité de membre de la négociation officielle, mais quant à la négociation particulière dont vous êtes chargé, il résulte de la nature des choses, qu'elle doit avoir un résultat, vous ne serez point dans le cas de partir avant qu'elle soit terminée.

Notre seconde lettre M^{le} Duc, contient des enseignements dont j'ai l'honneur de vous remercier.

Le prie N. E. C. a.

Signe le Duc de Bassano.

M^{le} Duc,

Drèsde le 12 août.

J'ai eu à grand'peine de distance, le Courier qui m'ont apporté vos dépêches du 10 et du 11.

M^{le} De Bubna a reçu à peu près au même moment, la dénomination de l'armistice de la part des Russes et des Prussiens. il a envoyé cet acte au Prince de Neuchâtel

La lettre que vous m'avez fait écrire par M^{le} De Rayval, m'annonce que M^{le} De Maussion est arrivé auprès de vous et que vous avez reçu ma dépêche du 10. avant que celle ci vous parvienne, vous saurez à quoi vous en tenir, il ne paraît pas que l'Autriche ait été dans l'intention de donner suite à l'ouverture que vous lui avez faite, autrement elle aurait différé la déclaration.

S. M. est toujours dans la même disposition pour parvenir à la paix aux conditions que je vous ai fait connaître, si elle n'ont produit aucune offre de son moment sur vous les avez exposés, il y a bien peu d'espérance à concevoir. vous devez M^{le} Duc, continuer à suivre cette négociation; mais S. M. compte sur le sentiment que vous avez de hauta convenance de votre position et elle est persuadée que vous partirez à l'instant ou vous ne pourrez plus rester, sans que votre caractère soit exposé à la moindre compromission.

quant à M^{le} De Narbonne, qui, la mission de Plénipotentiaire finie, est encore revêtu du titre d'Ambassadeur, S. M. juge qu'il ne peut différer son départ plus long temps, et lui écrit pour ce sens.

J'ai l'honneur de

Signe le Duc de Bassano.

M^{le} Duc,

Drèsde le 13 août.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 11, et qui m'est parvenue cette nuit. je n'ai pas perdu un moment pour la mettre sous le yeux de l'Empereur.

S. M. suppose que M^{le} De Narbonne est parti, et qu'ayant eu une réaction de la note par laquelle M^{le} Comte de Metternich vous a annoncé la dissolution du congrès, vous n'êtes plus à l'égard qu'un particulier qu'on veut tolérer.

J'aurais l'honneur de vous envoyer par un courier qui partira dans quelques heures, des passeports pour Signor S. J. à l'effet de la base de la paix, et c'est une précaution purement éventuelle.

Il n'est pas de la dignité de S. M. de faire des propositions à des puissances qui n'ont pas voulu venir par plénipotentiaires, et qui, après un quinzième de jours ont rompu la négociation pour des objets de forme, dont la discussion a souvent employé des mois entiers. on fera visiblement en France un tel procédé, et S. M. seroit blâmée si elle avoit la vaine et vaine de faire des propositions à de tels négociateurs.

M^{le} De Metternich connaît l'ultimatum de S. M. par le rapport que lui a fait M^{le} De Bubna, il a communiqué plus parfaitement encore, par ce que vous pouvez lui dire dans la proposition du projet. Si l'Autriche a adopté vos propositions qu'elle les propose elle même aux alliés, si les alliés veulent les accepter, vous pouvez conclure et signer dans deux heures avec M^{le} Comte de Metternich, et les Plénipotentiaires, que la Prusse et la Russie nommeront.

Si l'Autriche ne veut pas faire vos propositions, c'est qu'elle n'est pas d'accord

copie de l'original

avec vous sur le fond, autrement il seroit inouïable qu'elle ne lise pas ce langage à son allié; " La négociation n'a pas eu son développement, elle n'a pas même été entamée, parcequ'on a compliqué la situation par des questions militaires, nous vous sommes allié avec vous, nous avons déclaré la guerre, l'ambassadeur de France est parti, mais le Duc de vicence est resté, proposons lui telle condition, si la France les accepte, la paix peut en résulter de circonstances ou nous sommes, et la paix est préférable à la guerre. "

Si l'allié accédait à cette ouverture de l'autriche, M. le comte de Metternich vous proposera la condition sur les quelle vous vous serez entendu avec lui, vous la accepterez, vous montrerez vos pouvoirs et vous conclurez avec le plénipotentiaire qui en fera également mention.

Si l'autriche ne voulait pas faire la proposition, soit parcequ'elle ne se fait pas d'avord sur le fond, soit parcequ'il faut d'avord, elle s'entend pas avec son allié, il est clair, que si vous les avez faites vous-même, vous n'avez pas senti l'avantage.

Si M. De Metternich veut vous engager cette affaire, une transition naturelle, il faut la trouver. L'Empereur français peut vous recevoir, il peut dire qu'il a entendu qu'un arrangement étoit possible et se charger de la proposition comme venant de lui, et non comme venant de S. M.

Cette circonstance ne peut pas échapper à la sagacité de M. le comte de Metternich qui a tant d'usage et d'expérience de l'affaire, qu'il ne lui seroit pas difficile de la mettre en œuvre; tandis qu'il est impossible que nous fissions de proposition que tant à d'emp, et nous qui sommes de rompre la négociation sans avoir voulu nous entendre. Il est tout simple au contraire que l'autriche propose pour arriver à la paix, ce qu'elle regarde comme le but raisonnable de la guerre, ce qui ne peut être qu'utile et favorable à la Russie et à la Prusse qui serent charmés de sortir de la position où elle se trouvent.

Quant à vous, vous aimez mieux négocier avec l'autriche faisant la guerre qu'avec l'autriche médiatrice, tout ce que vous voudrez, sera une compensation de difficulté que son action apporte à la guerre. toute action avec un médiateur, auroit un caractère de faiblesse et de condescendance par une influence supérieure.

Il est certain, M. le Duc, vous devez être bien convaincu que l'Empereur ne craint pas la guerre, si elle a lieu, il ne se passera trois mois, sans qu'il soit démontré par les faits qu'il ne devrait pas la craindre. Quant à vos réflexions, S. M. les a déjà calculées et appréciées. nous le verrons si il le faut, autant d'honneur que nous pourrions avoir à Paris.

En résumé, M. De Metternich connaît l'ultimatum de S. M. vous le connaissez, et vous pouvez le lui montrer; que l'Empereur d'autriche le propose comme son opinion, qu'il vous accorde une entrevue, qu'il s'est approuvé qu'on pouvait encore s'entendre, et qu'il propose ce qu'il seroit acceptable. toute cette question dépend de l'autriche, elle y est la plus intéressée, et c'est elle qui tient la balance.

Si l'autriche n'est pas d'accord sur la base, nos propositions seroient gratuites et une chose inouïable. Nous préférons, comme je la dirai plus haut, que l'autriche paraitre plutôt comme partie, que comme médiatrice, mais si l'on doit s'entendre, il ne faut pas qu'elle publie la déclaration, l'autriche paraitrait simplement au traité comme partie. on dirait que la France d'une part, et de l'autre l'autriche, la Prusse et la Russie, voulant mettre un terme aux différends existans entr'eux et établir la bonne harmonie et la paix, sont convenus sur la base suivante de ce ainsi l'autriche paraitrait dans le traité comme partie adverse. ce mode s'accorde parfaitement avec la position actuelle.

Je ne vois de difficulté réelle que Trieste, mais l'autriche s'entend parfaitement que Trieste pour nous ne veut pas dire Trieste, mais l'istrie, que l'istrie pour nous ne veut pas dire l'istrie, mais Venise. Si l'autriche sacrifie par prétention sur Trieste, ce seroit un faible équivalent des malheurs qui tomberoient sur elle par la guerre dans laquelle elle interviendrait comme partie principale contre son allié, et pour son ennemi naturel.

Quant à l'indemnité de la Saxe, il n'a jamais été question de rien prendre sur la Bohême qui a une effet de frontière naturelle. (Ce seroit enclaver tout une chose de conséquence, et non une cession véritable.) mais sur la Prusse qui peut gagner 3 ou 4 millions d'habitants, qui peut les acquiescer en avançant le terme de son long malheur, et en évitant les pertes et les chances de la guerre. C'est pour nous une affaire d'honneur d'assurer une indemnité à la Saxe, pour la cession de ce qu'elle avoit obtenu par le traité.

Si ceci n'ébauché à rien, vous ne sauriez revenir trop tôt.
 J'ai l'honneur de
 Signé le Duc de Bassano.

Monsieur le Duc,

J'ai l'honneur de vous envoyer de pouvoir pour le cas où vous auriez un arrangement à conclure, car sur lequel vous ne comptez pas beaucoup.

L'Empereur part demain et ira coucher à Bautzen, je vous le dirai, M^{le} Duc, pour votre gouverne, mais S. M. désire qu'on ne sache pas à Prague ou elle va; si je dois l'accompagner, ce qui n'est pas encore décidé, j'aurai l'honneur d'en informer votre Excellence par Courrier.

Mon Souverain ici dans l'attente et dans la meilleure espérance des événements toute l'armée est en mouvement, la confiance est partout. Le Roi et la famille Royale ne quittent pas Dresde.

quelque soient les chances heureuses que j'offre présager la guerre, l'Empereur persiste dans la disposition que je vous ai fait connaître. Il se décide à abandonner la rive gauche de l'oder par le seul intérêt de ses affaires d'Espagne je dois fixer votre attention sur un objet dont je vous ai déjà prévenu, c'est à dire la démolition de Pragau, mais c'est un objet dont il ne sera question qu'après les bases posées.

S. M. n'entend rien d'idut en Illyrie au delà de la ligne tracée sur le calque que je vous ai envoyé.

Il n'est pas dans son intention qu'il soit question ni direct ni indirectement de Hambourg et de Lubeck. Si l'on en était sur l'inviolabilité constitutionnelle du territoire, vous verriez bientôt l'Autriche parler de Rome dont l'abandon l'intéresse bien davantage, il n'est d'ailleurs pas de la dignité de l'Empereur de prendre des engagements éventuels, qui en général ne signifient rien, et ne font qu'un jeu au delà du caractère de S. M.

Soyez bien fixé sur l'opinion, et ne laissez aucun doute à personne à cet égard, que S. M. ne veut pas de prolongation d'armistice, elle est prête à la guerre, elle l'est plus que l'Autriche, elle n'a pas de motif d'attendre pour sa subsistance, et elle ne veut pas perdre un temps précieux et se laisser engager dans l'hiver, ainsi donc, M^{le} Duc si on vous parle d'une prolongation d'armistice, vous direz qu'on a mal compris l'Empereur lorsqu'on a cru qu'il pouvait y consentir. Bien loin de vouloir gagner du temps il ne songe qu'à profiter de celui qui lui reste. Si non seulement on vous parle de prolongation, mais on vous en fait la proposition formelle, vous déclarerez que vous êtes sans pouvoir à cet égard.

S. M. qui compte peu sur un arrangement croit que cependant s'il peut avoir lieu, il n'est faisable qu'avec l'Autriche, j'ai pu seroindre sur le cas possible on ne vous proposerait devant l'Empereur Alexandre, elle n'y trouve absolument aucun avantage, elle s'en va aussi, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le mander, que vous ne soyez pas à Prague, le jour de l'arrivée de l'Empereur de Russie, ce Prince étant parvenu à entraîner la Russie et l'Autriche, il est naturel qu'il soit fort exalté et moins pacifique que son allié, S. M. s'est servi de ses propres mots; elle ne veut point que vous orniez son Triomphe.

Elle souhaite que vous partiez bien du principe que nous ne sommes point fâchés que l'Autriche se soit mise en état de guerre avec nous. Si l'on parvient à s'arranger, l'on ne publiera rien de part ni d'autre, mais le public apprendra par le traité que l'Autriche était ennemie. Dites donc bien à M^{le} de Metternich quoiqu'il arrive la déclaration ayant été mise sous les yeux de l'Empereur, nous nous regardons comme en guerre avec l'Autriche. C'est pour cela que j'ai transmis à M^{le} de Harbonnel l'ordre de prendre ses passeports, ordre qu'il n'aura sans doute pas de difficulté d'exécuter, je ne lui en dirai point parce que je le croirai parti; s'il ne l'était pas, il se serait écarté de l'intention de l'Empereur.

Assurez que vous serez assuré qu'on ne peut pas s'arranger, partez aussi sans aucun retard, S. M. le desir, d'abord parce qu'elle a besoin de vous, ensuite parce qu'elle souffre, plus que je ne puis vous le dire, de supposer que d'un moment à l'autre votre caractère puisse être compromis.

M^{le} de Bubna qui sera arrivé long temps avant le Courrier porteur de cette dépêche, connaît votre position, la famille juive qui éprouve S. M. de se trouver dans une circonstance difficile, mais digne de son génie, et de son expérience de la guerre, n'a point échappé à M^{le} de Bubna, il sait que vous avez pour nous l'avantage que donne la possession de toutes les pièces de l'Elbe qui

important
pour l'Empereur

manière favorable m'immédiatement arrivé à M^r De Floret, et qu'il se disposait lui-même à en rendre compte à son Gouvernement, j'ai cru qu'il était nécessaire que j'en traitasse auprès de V. C. dans quelque détail sur cette circonstance que je représente d'immédiatement à Paris.

Lundi dernier, vers minuit, des ouvriers qui ce jour sont dans l'habitude d'aller boire hors des Barrières revinrent de celle de Cléchi et entraient ivres par la rue du Mont Blanc qui est une très fréquentée à ce moment, ils furent arrêtés le trottoir qui borde le côté de la rue ou est situé l'hôtel de l'ambassade d'Autriche, lorsque la voiture de M^r De Floret qui arrivait très vite par le Boulevard se présente pour entrer, le cocher crie Garre et appuie son cri d'un coup de fouet sur les chevaux, les ouvriers lui répondent, Doucement donc, en ajoutant quelques injures et font leur usage à Paris ils ne se dérangent point. Le cocher insiste, alors les ivrognes donnent quelques coups de canne et de parapluie sur le nez des chevaux, la querelle s'échauffe on se frappe réciproquement. Les assaillans font retourner les chevaux, le monde s'attroupe autour de la voiture la pitié prend à M^r De Floret qui descend et se jette dans l'hôtel, c'était si peu à lui qu'on en voulait, qu'on ne s'en est point aperçu, les ouvriers continuant à maltraiter le cocher lorsque le maître d'hôtel du Prince de Schwartzbourg est sorti avec le groom de la maison pour le déloger. Ce maître d'hôtel est allé pour faire sa déclaration chez le commissaire de Police du quartier, le lendemain matin la Préfecture s'est empressée de se mettre en recherche, et a envoyé un de ses inspecteurs chez M^r De Floret pour savoir de lui-même comment les choses s'étaient passées; mais la déposition de tout le monde du quartier faisoient à dire que c'était une simple rixe occasionnée par des ivrognes et semblable à celles qui arrivent tous les Dimanches et les lundis à Paris. Si M^r De Floret voulait donner une autre interprétation à cet événement, il ferait le cas de son avis.

Je saisis cette occasion, M^r Le Duc de

Signé le Duc de Savoie.

M^r Le Duc, M^r de Colbaches M^r ont au moment même qu'il n'est rien arrivé de Nemmarch.

Je ne comprend pas bien si votre Excellence veut avoir un Crédit soit à Paris, ici, ou à Prague, j'ai depuis plusieurs jours pour elle un crédit de 30,000^{fr} sur Prague. Quant à Dredde, je doute qu'on peut trouver aujourd'hui chez le Banquier 15,000^{fr} espér.

J'ai l'honneur de vous offrir, M^r le Duc. &c.

Dimanche 25.

Signé le Duc de Bassano

M^r le Duc, j'ai l'honneur de vous envoyer la lettre de crédit qui était préparée pour votre Excellence.

Je voudrais lui donner de l'argent de ma caisse, mais sur le bordereau qu'on me remet, je ne trouve que le moyen du moment pour attendre le Courier qui partira de Paris le 13 août avec de l'or, qu'il faut faire venir pour suppléer à la difficulté d'opération de changer cependant V. C. aura de l'argent, à moins qu'il ne lui convienne de donner à ses marchands l'un de mandats sur M^r Brehny que j'autoriserai à les recevoir et à les payer. Cette manière m'arrangerait ainsi que lui.

rien n'arrive de Nemmarch.

Je reçois des lettres de Prague, elles ne disent rien de nouveau, je les communiquerai à V. C. quand j'aurai l'honneur de la voir.

Je la prie d'agréer mes inviolables fonctions.

Dredde le 26 Juillet.

Signé le Duc de Bassano.

M^r le Duc, M^r de Marbonne doit avoir des chiffres de somme avec lesquels la correspondance commune de Pétersbourg sera suivie de suite suivie, mais il peut nous être convenable d'avoir dans cette circonstance une lettre pour notre correspondance particulière. J'ai l'honneur d'en envoyer un à V. C.

J'attendais un Courier de vous aujourd'hui, je l'espère ce soir.

mais n'ayant ici absolument rien de nouveau.

M^r Genebault m'a prévenu qu'il trouverait en 15,000^{fr} qu'il avançait pour V. C.

Agreez M^r le Duc. &c.

Signé le Duc de Bassano

31 Juillet.

Je vous envoie un groupe et trois paquets offerts par Courrier.

Il sait que si nous ne sommes pas supérieurs en nombre à nos ennemis réunis, nous leur sommes au moins égaux, il reviendrait de plus, comme toute l'Europe, que nous avons de notre côté toute la puissance du génie. S. M. qui se fie à la Providence, entendait la grande Déesse qui elle se fonde sur lui. Ses plans sont arrêtés & elle ne voit partout que des motifs de confiance.

Faire vos offres à M. De M etternich avec simplicité, mais avec fermeté. après la concession si raisonnable auxquelles S. M. s'est dévouée, si vous trouvez une résistance qui ne doive pas être vaincue, j'attends le Doy, et reviens promptement, si l'on est disposé à s'entendre, traité, S. M. ne désavouera rien de ce que vous aurez fait en vous attachant à vos instructions. Si le Doy de M. de Babna ne produit pas d'effet, vous tenterez vainement d'en produire, car il est parti convaincu que la chose est sérieuse, que les chances ne sont pas contre nous & que l'Autriche qui en traitant aux conditions proposées, obtient de grands avantages sans combattre, est trop heureuse.

On a peine à concevoir la légèreté avec laquelle M. De M etternich considère une guerre contre la France. S'il vous en donne encore le sujet, répondez avec fermeté & même avec ironie.

Cela fond, Monsieur le Duc, la intention que S. M. m'a présentée de vous manifester.

J'ai l'honneur d'offrir &c
Signé le Duc de Bassano.

Monsieur le Duc,

S. M. part incessamment en prenant la Direction que j'ai eu l'honneur de faire connaître à V. E. M. De Starbome est arrivé à temps, il a pu causer pendant deux heures avec S. M.

Je n'ai rien à ajouter à mes dernières. Je ne vous écris donc, M. le Duc que pour ne pas perdre l'habitude qui m'est très douce de m'entretenir tous les jours avec vous.

J'ai l'honneur &c. Signé le Duc de Bassano.
Dresde le 15 août 1813

Copie d'une lettre écrite de Dresde le 17 août 1813 par M. le Duc de Bassano à M. le Duc de Nemours.

Monsieur le Duc,

Je m'attendais ce matin à recevoir de vos nouvelles, je ne vous écris aujourd'hui que pour vous avertir l'arrivée de vos dépêches du 15 elles sont arrivées ici en même temps que M. le Chef d'Escadron Vimmer qui a apporté à madame la Comtesse de Babna, et à tout ce qui appartenait à la mission Autrichienne. L'ordre de partir sans délai, & en fait en effet par ce matin, madame de Babna avait fait demander un gendarme à M. le Comte Durosnel afin qu'il n'y eût aucun mal entendu aux ordres postés, M. le Général Durosnel l'a prié d'acquiescer, puisqu'elle voulait être accompagnée, qu'elle le fût par son premier Aide de Camp. J'ai donné des passeports à tout le monde. M. Vimmer qui conduit les gens et les équipages de M. le Comte de Babna, était parti sans en prendre, ayant un gendarme, il ne les croyait pas nécessaires. cette formalité a été jugée indispensable par M. le Maréchal St Cyr, & M. Vimmer a été obligé de revenir à Dresde ce qui l'a retardé de deux autres heures.

Je vous envoie des lettres de S. M. qui était un peu bien donnée même lieu que j'ai eu l'honneur de vous indiquer.

M. le Général Plucher a commencé de fait la hostilité le 12 en traversant Breslau. il a marché sur Stignitz et s'est présenté le 15 devant cette ville où il y a eu quelques échanges de coups de fusils.

Je reçois au moment une lettre du Duc de Saxe qui j'ai l'honneur de vous envoyer en original.

Je prie V. E. d'acquiescer &c. Signé le Duc de Bassano.

Copie de la lettre incluse. Paris le 12 août 1813.

M. le Duc, ayant été informé que l'on est en disposition à interpréter d'une

12
Monsieur le Duc,

J'ai reçu un peu tard vos lettres d'hier. je me hâte de y répondre. J'envoie à S. M. la copie de ma réponse avec vos lettres. Je sais qu'il le verra expédié de moyennant M. Pailhon officier d'ordonnance, j'ignore s'il vous porte des instructions d'une le cas ou elle contiendraient en quelque chose le même, je prie V. C. de m'en informer. J'ai quelque raison pour ne pas le penser.

Je ne fais si S. M. avait déjà appris que le Duc de Dalmatie est entré en Espagne, et a repris l'offensive. Le Télégraphe l'a annoncé à Mayence le 29. Le Comte de Lobau est nommé aide-major de la garde, dont le gal transouly que nous attendons ici va commander toute la cavalerie.

Je prie V. C. d'agréer &c. Signé le Duc de Bassano
Dresde, le 1^{er} août 1813. à 4 heures du matin

Monsieur le Duc,

Je vous envoie une lettre que vous recevrez avec plaisir, et à laquelle je n'ai rien à ajouter, si ce n'est de vous rappeler quelque un de nos conversations, et de vous dire que nous avons fait du chemin depuis ce temps et que vous devez avoir confiance.

J'ai l'honneur d'offrir à V. C. &c. ...
Dresde le 5 août 1813.

Signé le Duc de Bassano.

Je vous envoie un journal Anglais intéressant et récent

Monsieur le Duc,

En relisant la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire hier, j'éprouve la crainte que vous ne considériez ce que je dis au sujet de la réponse que vous auriez pu faire à la note du 29, comme une observation critique. Rien n'étant plus loin de ma pensée, je ne me dissimule pas que vous n'auriez eu aucun doute si on disait, vous pouvez répondre, j'avais ajouté par écrit. mais j'ai cru qu'il ne ferait peut-être pas inutile pour l'avenir de vous entendre bien sur cette formule.

L'Empereur n'a rien reçu de nouveau de l'Espagne, il a seulement appris de Mayence par le Télégraphe qu'un courrier expédié par le Duc de Dalmatie le 26 d'une position voisine de Campelund est arrivé à Paris.

Agrez M^l le Duc. la nouvelle assurance &c. ...

Dresde le 7 août

Signé le Duc de Bassano.

Je vous envoie un journal Anglais du 29. vous y verrez l'Autriche assez mal traitée. Le Rédacteur n'est pas dans le secret du Gouvernement. S'il est vrai comme le disent les officiers et les hommes particuliers que le G. Millner Herling et moi dans la séance du trône sont en partie pour l'Autriche.

Les nouvelles d'Espagne arrivent, j'ai l'honneur de vous en envoyer la copie.

Monsieur le Duc,

Je réponds par ma dépêche officielle aux questions que me faisait Votre Excellence, elle était de nature à exiger que je presse l'ordre de S. M.

Vous trouverez, M^l le Duc, dans le journal que je vous envoie un article qui me fait beaucoup de peine, et que S. M. a fort désapprouvé. Je ne fais en vérité comment on pourrait colorer cette étourderie, vous n'avez pas besoin de cet embarras.

J'ai l'honneur &c. ...
Dresde le 8 août 1813.

Signé le Duc de Bassano

Monsieur le Duc,

Je ne fais pas trop presser votre Excellence de chercher à se rappeler que ce qui pourrait être devenu le premier provisoire dominé par M. Barclay de Gilly, pour la négociation de l'armistice que je vous ai remis à Paris, lequel ont été abiliés aux avant-postes, et que j'ai eu l'honneur de vous en demander plusieurs fois. S. M. dans le cas d'une rupture, considérerait ce plan comme de première importance pour prouver que les Russes ne voudraient

pas traité et seulement nous conduire à recevoir la fontaine de l'Autriche, la réduction de ces provinces présentait un effet sensible. il serait très utile de s'en appuyer, veuillez interroger votre mémoire, & avoir la bonté de m'écrire.

Je suis à V. E. l'Assurance. &c. . . Signé le Duc de Bassano
Dresde le 8 août.

Monsieur le Duc,

Ne aussien a accompli vos intentions, il m'a remis à 2 h 1/2 les importantes communications que vous voudriez que je recusse hier avant 3 heures S. M. J'en est occupée immédiatement et j'aurais pu dans la nuit vous réexpédier mon courriel. Si S. M. n'avait pas voulu laisser passer la nuit sur des résolutions si importantes, elle avait d'ailleurs entretenu M. de Bubna qui a captivé son aide de camp M. Vint, à 4 heures du matin, qui aura présenté M. de Metternich sur les dispositions de S. M. & qui aura annoncé que mon courriel ne pourrait partir qu'aujourd'hui. M. de Bubna a qui l'Empereur a dit qu'il vous enverrait aujourd'hui des instructions et n'a pas dit que vous fussiez en relation sur ce sujet avec M. de Metternich, l'air montre fort modéré & fort calme sur toutes les questions, il ne doute pas que les prétentions relatives aux Villes anstériennes, et au protectorat de la confédération du Rhin ne soient promptement abandonnées, il ne peut penser qu'après la concession auxquelles l'Empereur est disposé ou croit devoir acheter de avantageux esagères & hypothétiques par les chances d'une guerre qu'il croirait être au moins dans les premiers moments toute du côté de S. M. sans connaître bien l'étendue de nos forces, il s'en fait une idée assez juste, il apprécie la supériorité de notre position sur un échiquier dont toute la pièce sont pour nous, et cette supériorité non moins grande attachée à une seule volonté, et à une volonté telle que celle de l'Empereur. il est très probable qu'il aura écrit dans ce sens.

Vous, voyez, Monsieur le Duc, qu'il entre dans une partie de votre de V. E. nous sommes aller plus loin que vous même, car vous mettez en question, si en faisant la paix on ne pourrait pas garder l'Élyrie, et S. M. se décide à les sacrifier tous deux. Voilà l'essentiel pour l'Autriche, S. M. y consent avec quelque modification pour rendre l'arrangement aussi peu douloureux qu'il soit possible. Comme vous le dites, M. le Duc, S. M. n'a plus besoin de prise d'attente pour la Pologne à laquelle il faut renoncer. C'est un concurrent avec la affaire d'Espagne une question malheureuse. auparavant elle offrait à S. M. une gloire aussi grande que le but en eût été utile. il n'y a à cet égard qu'une voix parmi les hommes d'état de toute la nation. Depuis la guerre d'Espagne, la Pologne a cessé d'être un but pour devenir un moyen. elle ne sert plus pour la guerre; elle doit servir pour la Paix.

Assurément, M. le Duc, quelque touché que je sois de ce que vous voulez bien me dire, je ne pourrais penser à aller à Prague, ce qu'il y a maintenant à faire, ce que vous ferez ne devrait être en meilleures mains. je crois que je vous disais en vous envoyant vos instructions confidentielles j'avais confiance. je ne vous trompait pas. nous avons déjà fait beaucoup de chemin, puisque vos dernières communications ont touché les choses au point ou la place me dispense d'aujourd'hui.

agréz M. le Duc. &c. . . Signé le Duc de Bassano.
Dresde le 10 août 1813.

L'Empereur s'est même nommé une revue de presque toute sa garde pour s'assurer que le Corps que le Duc de Criville avait avec lui n'en font pas. nous attendons le roi de Naples aujourd'hui.

Guidez M. autheur pour me le renvoyer avec un résultat.

P. S. Je vous envoie un singulier accusé de réception de votre qui vous ont été renvoyés par M. de Metternich le 8. S. M. pense que vous pouvez ne pas dire qu'elle n'aura fait rien, lorsque nous vous avons répondu. Si comme votre lettre officielle le suppose vous y avez fait une réponse. Leg. Bene sit. Si vous n'y avez pas répondu, M. de Metternich saura bien pourquoi, mais M. de Carbone que je ne tire pas d'embarras ne comprendra pas grand chose à ma lettre.

Monsieur le Duc,

Mes lettres d'hier ont répondu à votre lettre confidentielle du 8 tout ce que je pourrais dire aujourd'hui est subordonné à ce qui se sera passé à Prague après l'arrivée de M. autheur. La fête d'hier a été très belle. La Garde avait 30,000 hommes à la Parade. Les troupes ont paru superbe. c'était le plus beau monde du monde. j'ai dit à M. de Bubna que la partie de la Garde qui est avec le Duc de Criville n'avait

pas pu arriver de Glogau.

J'ai envoyé à Neumarché la lettre que vous avez bien voulu écrire à M^r de D^r de Neuchant.

Vous trouverez avec vos journaux de papier anglais, ou il y a des discussions qui méritent qu'on s'en occupe un moment de félicité sur les affaires d'Espagne, & qui peuvent être bon à montrer.

Notre Cour est de 10 lieues. je mettrai demain vos dépêches sous les yeux de l'Empereur, je prends à peine le temps de les lire. je ne tarderai pas sans doute à y répondre.

Agriez, je vous prie, M^r le Duc, &c.

Dresde le 11 août à minuit.

Signe Le Duc de Balthus.

X

Je reçois le Billeto, j'ai l'honneur de vous en remercier, j'espère avoir un mot d'Instruction sur leur valeur actuelle, et la proportion dans laquelle elles se trouvent &c.

Monsieur le Duc,

Je n'ai rien à ajouter à ma lettre officielle, j'attends la réponse à celle que Monsieur vous a portée. Si l'Autriche est disposée à la guerre, pour la guerre votre modération ne la changera pas; si elle pense qu'en se battant elle peut perdre ce qu'elle ne la méritasse de gagner son combat, vous le saurez bientôt, vous le saurez même au moment où j'écris; mes raisonnements ne serviront à rien; la lumière viendra de vous.

Je retiens ici un valet de chambre que vous avez fait venir de Paris.

Adieu, M^r le Duc, je prie V. C. &c.

Dresde le 12 août.

Signe Le Duc de Balthus.

Monsieur le Duc,

Vous me demandez par votre lettre particulière du 11 courant ce que vous devez faire, puisqu'on ne veut plus rien entendre qu'à son tour. ma lettre officielle d'aujourd'hui répond à cette question. S. M. ne veut pas faire directement ses propositions à la Russie & à la Prusse, mais elle consent à ce qu'elle leur soit faite par l'Autriche agissant, non pour S. M. mais comme d'elle-même. Si l'Autriche s'y refuse, il est clair que les autres Sultans qui doivent être plus éloignés de la Sais quel'Autriche, puisqu'ils en employeraient les forces, et feront peser sur elle le fardeau de la guerre ne les paraissent pas accepter. Ce n'est que S. M. propose est donc d'aujourd'hui avec toute raison et toute convenance. J'en ai parlé par son ordre à M^r le Comte de Bubna que j'ai engagé à aller lui-même faire cette ouverture à Prague. C'est un esprit très sage, et est convaincu il a bien jugé de votre position, et s'est enfin montré l'apôtre de la Sais, son intervention ne peut qu'être utile. M^r de Karbonne devant avoir quitté Prague je devais lui remettre par ses ports, mais il a pris si chaudement mon avis que qu'avant de le lui avoir reçu, il était parti, je n'en suis pas fâché. ~~Il~~ plus de forme et de procédés dans les affaires, d'ailleurs il n'est pas plus ici que vous n'êtes à Prague, et son renvoi aurait pu compliquer votre situation. Si je l'en crois, si je vois ce qu'il m'a rapporté de l'avis de M^r de Metternich, un arrangement est encore possible.

Vous seriez que S. M. trouverait convenable que vous visitiez l'Empereur François comme Grand officier de la couronne, de sa fille et comme homme de cour. Cette visite rendrait plus convenable votre attitude à Prague.

Quant à l'Empereur Alexandre. S. M. ne s'est pas expliquée parce que vous dites vous-même qu'en fera sûrement ce qu'on pourra pour vous empêcher de voir le souverain. Mais S. M. m'a prescrit de vous recommander de faire en sorte de ne pas vous trouver à Prague le jour où l'Empereur de Russie y fera son entrée. Si ensuite il demandait à vous voir, mon opinion personnelle est, que vous ne devriez pas l'écouter.

J'ai l'honneur, &c.

Dresde le 13 août.

Signe Le Duc de Balthus.

Sur le Génie, les troupes, les administrations, l'artillerie &c. tout est parti ou part. S. M. ne fera pas long temps attendre.

S. M. pense que vous pourriez faire lire ma lettre à M^r le Comte de Metternich si vous le trouvez utile.

J'ai voulu voir comment on pourrait établir l'indemnité de

14.

La face sur la frappe en rectifiant la frontière, et on trouverait facilement
500,000 ames sans toucher à de trop importantes questions, comme celle
de Glogau par exemple qui s'en ferait assurément dangereux d'en mettre en avant.

Monsieur le Duc,

Dés de le 13 août 1813 à minuit.

J'ai l'honneur de vous envoyer de pouvoir pour le cas où vous auriez
un arrangement à conclure, car sur lequel vous ne comptez pas beaucoup.

